



CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

Intégrateur d'applications mobiles

CRÉDITS
40 ECTS

CODE DIPLÔME
CC11400A

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

Toute personne engagée dans la vie active, en emploi ou non.

Niveau bac+2 informatique recommandé. Vous pouvez bénéficier de dispenses au vu de votre formation antérieure et/ou de votre expérience professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtrise des concepts avancés de la programmation objet en Java.
- Connaissance des architectures et protocoles des réseaux mobiles.
- Capacité à concevoir une architecture distribuée pour systèmes hétérogènes.
- Capacité à développer, tester et valider des applications pour équipements mobiles.
- Maîtrise de l'interaction avec l'environnement, au travers des dispositifs embarqués.

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

Intégrateur d'applications, chef de projet informatique, ingénieur d'étude et développement d'intégration, développeur d'applications nouvelles technologies... afin de répondre aux nouveaux besoins liés à la mobilité : domotique, cloud computing, systèmes embarqués, réseaux de capteurs, géolocalisation...

CALENDRIER

L'année est organisée en 2 semestres : semestre 1 (S1) d'octobre à février/mars et semestre 2 (S2) de février/mars à juin.

• Parcours diplômant

Le cursus est proposé selon une programmation permettant d'optimiser la durée de la formation, compatible avec une activité professionnelle.

• Unités d'enseignement « à la carte »

Vous avez toute liberté pour effectuer votre choix parmi l'ensemble des unités d'enseignement (UE) qui vous sont proposées.

Plannings des UE sur :

www.cnam-paysdelaloire.fr rubrique Inscriptions. D'autres UE proposées à distance sont disponibles au niveau national. Renseignez-vous auprès de nous.

LES COURS

Cours à distance via Internet : autoformation avec accompagnement par un enseignant(e) (en individuel ou collectif). Utilisation de supports numériques (documents pdf, documents sonorisés, vidéos interactives, quiz d'autoévaluation...) et échanges en classes virtuelles par visioconférence (en direct ou en différé), messagerie, forums, chat...

POURSUITE D'ÉTUDES AU CNAM

Pour les titulaires d'un bac+2 informatique ou scientifique et technique, poursuite d'études vers la licence informatique, le titre Concepteur en architecture informatique (bac+4) et le diplôme d'ingénieur informatique (bac+5).



CERTIFICAT DE COMPÉTENCE

Intégrateur d'applications mobiles

CONTACTS

ANGERS
02 41 66 10 66
angers@cnam-paysdelaloire.fr

LA ROCHE/YON
02 51 44 98 28
laroche@cnam-paysdelaloire.fr

LE MANS
02 43 43 31 30
lemans@cnam-paysdelaloire.fr

SAINT-NAZAIRE
02 40 16 10 62
saint-nazaire@cnam-paysdelaloire.fr

CHOLET
02 41 66 05 26
cholet@cnam-paysdelaloire.fr

LAVAL
02 43 26 22 37
laval@cnam-paysdelaloire.fr

NANTES
02 40 16 10 95
nantes@cnam-paysdelaloire.fr

PROGRAMME

NFP121	Programmation avancée	6 CR
RSX116	Réseaux mobiles et réseaux sans fil <i>Pré-requis : RSX101 et si possible RSX103</i>	6 CR
NSY102	Conception de logiciels intranet : patrons et canevas <i>Pré-requis : NFP121</i>	6 CR
SMB116	Conception et développement pour systèmes mobiles <i>Pré-requis : NFP121</i>	6 CR
MUX103	Design d'interaction pour mobiles <i>Pré-requis : NFP121</i>	6 CR
UARS01	Projet programmation mobile avancée <i>Pré-requis : avoir suivi toutes les UE du certificat</i> <i>Rapport de 20 pages expliquant l'application réalisée.</i> <i>Le thème de ce projet est esquissé en quelques lignes en novembre et soutenu en septembre de l'année suivante : dès le démarrage de NFP121, prenez contact avec l'enseignant pour lui faire part de votre proposition.</i>	10 CR

Les unités d'enseignement (UE) correspondent à des crédits européens : 4, 6 ou 8 crédits. 1 crédit correspond à environ 10h d'apprentissage : cours magistral, exercices dirigés, travail sur projet etc. (CR : crédits)

Retrouvez le contenu détaillé de chaque UE sur notre page d'accueil : www.cnam-paysdelaloire.fr

Dans la zone «TROUVER VOTRE FORMATION» :

Dans le champ de recherche «par code formation», tapez le code de l'UE (exemple : FAD106) et cliquez sur «RECHERCHER»

INTITULÉ OFFICIEL

Certificat de compétence Intégrateur d'applications mobiles.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

- Avoir validé les unités d'enseignement avec une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 sans note inférieure à 8/20, dans un délai maximum de 4 ans.
- Avoir validé le projet.

TARIFS

Consultables sur www.cnam-paysdelaloire.fr rubrique Inscriptions.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En formation à distance ou en présentiel, la pédagogie au Cnam combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Les équipes pédagogiques sont constituées en majorité par des professionnels, en lien direct avec les métiers visés. Les formateurs sont agréés par le Cnam national - Établissement public.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation avec une note sur 20. Les épreuves sont organisées dans le cadre d'un règlement national des examens.

ACCESSIBILITÉ PUBLIC HANDICAPÉ

Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap : handi@cnam-paysdelaloire.fr

BLOC DE COMPÉTENCES

Des blocs de compétences sont proposés pour cette formation et sont finançables dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF) :

- CPN84B52 Intégrateurs d'applications mobiles

